



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSOCIATION L'ESCALE DU BORN

21 JANVIER 2023

30 personnes présentes dont Madame le maire de Saint Paul en Born, Monsieur le maire de Mimizan, Monsieur le Maire de Sainte Eulalie en Born et 4 conseillers municipaux de Mimizan : Ivan Alquier, Thierry Caule, Annabelle Olhasque et Michèle Perrier.

Monsieur le Maire de Pontenx-les-Forges et Monsieur Xavier Fortinon, président de la Communauté de Communes et du conseil départemental, se sont excusés.

Véronique Achte a donné pouvoir à Cathy Favre

Magalie Castainf a donné pouvoir à Isabelle Wackenier-Brustis

Francis Ducom a donné pouvoir à Patrick Baillard

Assemblée Générale Extraordinaire

La séance a débuté par une Assemblée générale extraordinaire visant à modifier les statuts de l'association. Les propositions de changement sont les suivantes :

Article 8 : RADIATION :

La qualité de membre se perd par :

- a) La démission ;
- b) Le décès ;
- c) La radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité (par lettre recommandée) à fournir des explications devant le bureau et/ou par écrit.

Devient Article 8 : RADIATION :

La qualité de membre se perd par :

- a) La démission ;
- b) Le décès ;
- c) Le non-paiement de la cotisation ;
- d) Pour motif grave portant préjudice aux personnes et/ou à l'association, l'intéressé ayant été invité à fournir des explications devant le bureau.

ARTICLE 13 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil constitué de 2 membres maximum de chaque association participante, et de 3 représentants des adhérents, élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil étant renouvelé chaque année par tiers, la première année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'expiration du mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation du président, ou à la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Devient : ARTICLE 13 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil constitué de 2 membres maximum de chaque association participante, et de 5 représentants des adhérents, élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

Le conseil d'administration peut s'adjoindre toute personnalité qualifiée sans droit de vote.

Le conseil étant renouvelé chaque année par tiers, la première année, les membres sortants sont désignés par tirage au sort.

En cas de vacance définitive d'un administrateur ou de poste pourvu, le conseil pourvoit provisoirement à son remplacement par cooptation jusqu'à la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'expiration du mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois, sur convocation du président, ou à la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

ARTICLE 14 - LE BUREAU

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un bureau composé de :

- 1) Un(e) président(e) changeant tous les ans et élu(e) au sein des vice-présidents
- 2) Un(e-) vice-président(e) pour chaque association cotisante
- 3) Un(e-) vice-président(e) représentant les adhérents non affiliés à une association
- 4) Un(e) secrétaire
- 5) Un(e)trésorier(e), et un(e) trésorier(e) adjoint(e).

Devient : ARTICLE 14 – LE BUREAU

Le bureau a pour mission de préparer l'ordre du jour et les délibérations du conseil d'administration, et de veiller à la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration. Le conseil d'administration élit un bureau parmi ses membres, composé de :

- 1) Un(e) président(e) élu parmi les membres un bureau.
- 2) Un vice-président(e) pour chaque association cotisante.
- 3) Un(e) vice-président(e) représentant les adhérents non affiliés à une association.
- 4) Un(e) secrétaire.
- 5) Un(e)trésorier(e).
- 6) Un(e) trésorier(e) adjoint(e)

Toutes les modifications sont adoptées à l'unanimité.

Assemblée Générale ordinaire

Madame Isabelle Wackenier-Brustis, présidente de l'association, présente le rapport moral.

Faire vivre la mixité sociale, des relations intergénérationnelles, créer du lien entre les différents publics, favoriser la participation des personnes sur le territoire de Mimizan... C'est ce bel

et ambitieux projet que l'association L'Escale du Born porte et développe depuis le 20 novembre 2021, le jour de son assemblée générale constituante.

Voici un petit rappel historique de ce projet.

Depuis plusieurs années, l'association Pieds et Cœur au chaud cherchait à proposer « quelque chose » en journée aux personnes sans domicile fixe qu'elle héberge la nuit, du 1er novembre au 31 mars.

Au cours des rencontres avec d'autres associations, ses dirigeants ont perçu un « désir d'agir ensemble ». C'est ainsi qu'est née l'idée d'un café associatif qui servirait de lieu de rencontre et qui permettrait aussi de proposer diverses activités. Les consommateurs du café pouvant être informés de toutes les activités proposées, les participants aux activités pouvant rencontrer d'autres personnes et lier des connaissances au sein du café.

Depuis l'assemblée constituante, cinq associations sont membres de L'Escale : Familles rurales, Les Déchets utiles, le Secours catholique, Pieds et Cœur au chaud et Seniors et alors ?. Des « indépendants » peuvent adhérer sans être membre d'une de ces associations.

Le bureau m'a élu présidente pour porter ce beau projet, épaulée par les cinq vice-présidents, les membres de bureau et du conseil d'administration. Je peux vous témoigner de l'esprit de camaraderie qui règne au sein du conseil d'administration et du bureau. Les idées et projets fusent à chaque rencontre. Il est parfois difficile de tenir l'ordre du jour et le temps donné pour la réunion tant les échanges sont denses et passionnés. Il y a aussi des coups de mou, de doute. Je déplore la démission de la secrétaire et de la trésorière adjointe pour raisons personnelles.

Être présidente de L'Escale du Born, c'est donc devoir couper la parole ; c'est questionner les propositions (est-ce que cette idée entre dans notre projet, dans notre grille d'évaluation des actions ? On a vérifié le covoiturage ?) ; c'est anticiper les « dossiers » (demandes de subvention, partenariats...) ; c'est défendre les valeurs qui nous animent, notre projet, le présenter, le rendre audible (notamment la communication : les liens avec les médias, Facebook, le site Internet)... Je suis tout particulièrement reconnaissante envers 2 personnes qui nous ont fait confiance alors que nous n'avions pas démarré nos activités : Mme X et son don, et à travers elle la société Vermillon ; Magalie Castaing, rencontrée sur le marché lors de la distribution de flyers, qui a adhéré à l'association et proposé ses services pour réaliser notre site Internet. (que je vous invite à découvrir : lescale.org).

Être présidente de L'Escale du Born, c'est aussi être attentive à ce que chacun se retrouve au sein du bureau, du conseil d'administration, des activités... s'épanouisse, trouve et prenne sa place. La participation des personnes qui viennent aux activités est au cœur de notre projet. Une belle illustration : Francis. Il est venu à une première activité jeux, le premier dimanche. Il est revenu ; il est fidèle chaque dimanche. Récemment, il a apporté un jeu d'échecs pour initier d'autres personnes.

Notre association L'Escale du Born souhaite ancrer son projet sur le territoire, en réponse à des besoins, recensés par ses associations-membres, et aussi la collectivité : nous avons écrit le projet associatif au regard de l'analyse des besoins sociaux de Mimizan. Nous avons déjà participé à deux ateliers de l'agenda 21 de la ville de Mimizan (mobilité et gestion des déchets). Nous sommes aussi associés à la démarche territoire Zéro chômeur initiée par la communauté de communes.

L'Escale du Born a proposé des activités tous les dimanches après-midi, à partir de septembre 2022, soutenue par le CCAS de Mimizan qui met à notre disposition des locaux (restaurant social, maison de la solidarité). Thierry Caule, adjoint et aux affaires sociales, nous accompagne au nom de la municipalité depuis le début du projet. Je le remercie pour son écoute, les différents échanges que nous avons eus. Je lui donnerai la parole à la fin de cette assemblée générale.

Nous nous attarderons un peu plus dans le rapport d'activité sur les activités proposées chaque dimanche. De leur « taux » de participation. Au-delà des chiffres, je tiens à noter la coordination et le partenariat des différents membres du collectif d'associations que constitue L'Escale du Born. Des personnes accueillies par Pieds et Cœur au chaud participent à des activités, une personne rencontrée au cours de la distribution de la banque alimentaire vient prendre part à l'activité du dimanche...

L'Escale du Born est une sorte de carrefour ; elle favorise cette attention aux plus faibles, aux plus exclus, aux personnes isolées, permet de renvoyer une personne vers un autre acteur de solidarité. Cela de façon informelle, au cours d'un après-midi jeux.

Ce n'est pas anecdotique. C'est le cœur du projet de L'Escale.

Vous avez sans doute remarqué le logo de L'Escale du Born. C'est une petite maison... A l'issue de sa première année de fonctionnement, l'association est à un tournant. Il lui est nécessaire d'avoir un local – même provisoire – pour développer le café au cœur duquel seront proposées diverses activités. Un lieu identifiable, fixe, qui permette de fidéliser encore plus ses adhérents. Les activités que je qualifierais de « nomades » sont source de fatigue pour celles et ceux qui les animent (stocker nos affaires, les déplacer, les ranger ensuite...).

Dans les semaines et mois à venir, L'Escale du Born doit poursuivre sa réflexion autour de l'intergénérationnel ; de l'accueil et de la participation des plus jeunes (ado et enfants). A l'issue d'une année de fonctionnement, le conseil d'administration a souhaité revoir la gouvernance de l'association : durée des mandats.

Je suis fier de vous présenter, au nom du conseil d'administration, ce rapport d'activités, photographie de notre première année de mise en route et mise en œuvre de notre projet.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport d'activités

L'Escale du Born comptabilise 48 adhésions.

Les commissions de travail

Dès la création de l'association, plusieurs commissions ont été mises en place afin de réfléchir à organiser l'association et ses activités.

- La commission « local »
- La commission activités
- La commission « café »
- La commission finances
- La commission communication

Chaque commission a à sa tête un membre du bureau chargé de faire le lien entre les adhérents et le bureau.

La commission activités réfléchit au contenu, à la fréquence, aux lieux des activités à mener.

La commission café réfléchit au café associatif : accès, bénévoles, consommations... Rencontre de La Smalah pour que l'association lui présente le fonctionnement de son café.

La commission « local » établit les besoins en termes d'espace, d'équipement... du café.

La commission finance planche sur les budgets, les besoins, les recherches de financement...

La commission administration a en charge de déposer les statuts, tenir et mettre à jour le fichier des adhérents.

La commission communication a en charge la communication en direction de la population, des médias...

A partir du travail de ces commissions, la première tâche du bureau a été de rédiger le projet de l'association, véritable point de repère pour développer les activités (vous pouvez le consulter sur place).

La communication

- Une page Facebook a été créée afin d'informer les internautes et être visible.
- En parallèle de la page Facebook, un compte HelloAsso a été créé afin de permettre d'adhérer sur Internet.
- Durant l'été 2022, un flyer a été réalisé (VistaPrint) afin de faire deux distributions sur le marché de Mimizan (les deux derniers vendredi d'août) pour sensibiliser, se faire connaître, présenter le projet

et les premières activités. Les distributeurs ont eu un bon accueil, des personnes se sont dites intéressées, certaines ont adhéré et ont participé aux premières activités.

- L'Escale du Born a tenu un stand au Forum des associations le 10 septembre, au sein d'un « pôle solidarité », en présence de ses cinq associations membres : rencontre avec les personnes, présentation du projet, invitation aux premières activités de septembre... Des personnes sont intéressées, proposent des idées d'action (cours de Français langue étrangère, soutien scolaire...).

- Magalie Castaing, créatrice de sites Internet, rencontrée lors des distributions sur le marché, a rejoint l'association et a proposé ses services pour créer le site Internet, de façon bénévole et gratuite. Professionnelle, elle apporte ses compétences au site Internet de l'Escale : Site Internet lescaleduborn.org

- Des contacts avec la presse : la radio Fréquence Grands Lacs a interviewé Dominique Benjamin et Patrick Baillard en septembre 2022. Nous avons eu deux articles dans le « gratuit » Ici Mag (décembre 2021 et avril 2022). L'assemblée générale a été présentée dans le journal Sud-Ouest.

Les dimanches de L'Escale

Après avoir déposé ses statuts, les membres de L'Escale ont réfléchi à mettre en place, en l'attente d'un local fixe, des activités afin d'expérimenter son projet.

La période du dimanche a été retenue car c'est un jour de la semaine où la solitude, l'isolement se font le plus cruellement sentir auprès des personnes rencontrées par les associations membres, notamment le Secours catholique.

Voir la grille récapitulative des activités menées les dimanches de septembre, octobre, novembre et décembre 2022 :

1er et 3eme dimanche du mois : jeux de société

2eme dimanche du mois : activités manuelles

4eme dimanche du mois : expérimentation du repair café, porté par Les Déchets utiles.

A ces dimanches, il faut ajouter 2 activités :

autour du numérique, les mardis de 15 h à 17 h : aide dans les démarches (2 à 3 personnes à chaque atelier numérique).

les conseils juridiques : ils ont démarré le 21/11 sans interruption, le lundi tous les 15 jours. Les questions traitées ont été : vol d'un contrat d'assurance obsèques ; établissement de statuts pour une asso régie par la loi 1901 ; aide à personne mise sous curatelle ; conseils dans un lourd dossier complexe de succession ; conseils sur les contrats de mariage.

Les partenariats

- Communauté de communes

L'Escale du Born a été sollicitée pour participer à l'expérimentation Territoire Zero chômeur au niveau de la communauté de communes de Mimizan.

Nous avons participé au premier comité local pour l'emploi le 20/10/2022.

L'objectif est de créer une « entreprise à but d'emploi » pour permettre à des chômeurs en longue durée de recouvrir un emploi : proposer un emploi CDI à toute personne privée d'emploi depuis plus d'un an sur un territoire précis ; allouer les sommes allouées vers le cofinancement d'entreprises à but d'emploi ; développer des activités non concurrentielles avec le tissu économique local.

- Département des Landes

Nous avons eu une réunion avec Florence Dupraz, chargée du numérique, à qui nous avons présenté les ateliers numériques, en vue d'un partenariat éventuel. Florence Dupraz très à l'écoute peut apporter une aide en faisant connaître nos ateliers ; nous pouvons lui adresser des personnes le mercredi après-midi sur un créneau de 2 heures à la Maison landaise de la solidarité.

- Le dossier EVS

Le projet et les activités de L'Escale du Born entrent dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement de la Caisse d'allocations familiales (CAF) dans le cadre des EVS (espace de vie social). Nous avons contacté, à la Ligue de l'enseignement, Guillaume Ducasse, agent de développement de réseaux vie associative et sociale, qui accompagne les associations dans leur dossier CAF. Malgré une relance le 2/11, nous n'avons pas eu de suite à ce premier entretien téléphonique.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport Financier

Année 2022

L'association a été créée fin 2021, son activité a démarré progressivement en 2022 d'abord par l'ouverture d'un compte bancaire au Crédit Agricole. Puis nous avons mis en place des opérations de communication et à la rentrée de septembre, des ateliers le dimanche. Nous avons une année de fonctionnement en 2022 qui traduit ce démarrage :

- Les charges sont de 607€ :

- o Des fournitures
- o De la com : flyer et flamme
- o L'assurance (c'est une obligation)

- Les recettes sont plus importantes :

- o Deux apports : l'association Pieds & Cœur au chaud et l'association Familles Rurales
- o Des cotisations individuelles, des cotisations de familles et celles des 5 associations fondatrices
- o Des dons particuliers montrant l'intérêt de ce projet dont un don important comme cela a été cité dans le Rapport moral
- o Vous l'aurez remarqué, nous n'avons pas recouru en 2022 à des subventions.

- Le résultat de l'exercice 2022 est bénéficiaire de 1692.09€. Cette somme va servir au développement en 2023.

En cette 1 ère année de fonctionnement, nous ne présentons pas de bilan au sens comptable du terme mais sachez que la trésorerie au 31/12/2022 se décompose ainsi :

Au compte courant ouvert au Crédit Agricole : 1720,09€

En caisse (espèces) : 62€

Il n'y pas à l'heure actuelle de livret d'épargne.

Année 2023

Le budget doit traduire le projet de l'association. Nous sommes en ce début d'année avec des questions sur notre développement : pourrons-nous à court ou moyen terme développer le café associatif qui est au cœur de notre association ? De la réponse (imminente ?) à cette question découlera un budget qui ne sera pas le même avec ou sans café.

Nous avons travaillé une hypothèse en nous appuyant sur le réalisé 2022, qui se trouve à mi-chemin entre la situation de cet automne 2022 et la mise en place progressive d'un café associatif. Cette hypothèse est évolutive !

Les charges comprennent des fournitures et des achats un peu plus conséquents. Nous prévoyons dans l'année l'achat d'un ordinateur qui va s'avérer nécessaire au fur et à mesure du développement de l'action.

Nous avons également prévu un budget pour des interventions et des formations. Et bien sûr un peu de communication au cas où nous devrions annoncer un nouveau lieu d'activités.

Côté recettes, nous tablons sur une augmentation du nombre d'adhérents mais dans une croissance modérée, toujours liée à la question du futur local. Nous avons gardé les mêmes taux de cotisations pour les différentes catégories d'adhérents.

Par contre, nous souhaitons déposer une demande de subvention de fonctionnement auprès de la mairie de Mimizan.

Le budget sera équilibré avec le bénéfice de l'année 2022 mais aussi par les recettes générées par l'activité du café même si elles ne seront pas importantes. La question d'une manifestation type tombola sera à examiner durant l'année si le besoin de générer d'autres recettes se fait jour.

Concernant le Budget Participatif de la Ville de Mimizan : il n'est pas inscrit dans le projet de budget que nous vous présentons mais en fonction du développement de l'association, votre conseil d'administration sera amené à décider de le présenter ou non. Pour rappel, ce n'est pas une subvention de fonctionnement.

En conclusion, nous vous soumettons ce projet de budget qui s'inscrit dans les activités développées le dimanche depuis cet automne en incluant d'autres activités en semaine. Une nouvelle version du budget plus ambitieuse sera à prévoir en fonction du développement des activités de l'association.

Le CA sera amené à procéder à une révision budgétaire si besoin.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Etant une jeune association, nous mettons en place progressivement les statuts et le fonctionnement. Au niveau de la comptabilité, nous souhaiterions que l'AG puisse désigner parmi ses membres une ou deux personnes, qui ne soient pas membres du CA, et qui seraient chargées d'effectuer avec la trésorière un contrôle des comptes de manière régulière afin de pouvoir garantir à notre assemblée l'an prochain la présentation sincère des comptes en donnant son avis. Il s'agit d'un commissaire aux comptes bénévole. Annie Laulan et Annick Sen Martin Acceptent d'assurer cette fonction.

L'association des Petits Frères des pauvres exprime sa volonté de rejoindre l'Escale du Born. 2 de ses membres feront donc partie du Conseil d'administration.

Election du Conseil d'administration.

Sont sortants : Ghislaine Bellocq Secrétaire, Christine Dumen représentant le Secours Catholique et Carine Gabas représentant Pieds et coeur au chaud.

Sont élus à l'unanimité : Francis Ducom pour Pieds et Coeur au chaud,
Marie France Godard pour le Secours Catholique
Yvelyne Jaunatre pour les Petits frères des pauvres
Christine Caland, Hervé Foglia et christine Dumen pour les indépendants.

Paroles des élus :

Thierry Caule indique que l'Escale du Born devra rencontrer le CIAS à propos d'un projet d'épicerie solidaire.

La demande d'Espace de Vie sociale sera à construire avec la commune qui a signé une convention de territoire avec la CAF. Valérie Olhasque pourra nous accompagner dans cette démarche.

Monsieur le maire de Mimizan apprécie le travail commun des 6 associations constituant L'Escale du Born. Il confirme que les objectifs de l'Escale répondent bien aux objectifs sociaux

soutenus par la municipalité en matière d'inclusion et de relations intergénérationnelles. Les 6 élus présents à cette assemblée générale prouvent bien l'intérêt que la municipalité porte à cette association.

A titre temporaire, L'Escale du Born pourra utiliser les locaux du restaurant social en attendant l'ouverture à disposition pérenne d'autres locaux qui pourraient être l'ancienne Perception ou l'ancienne forge Froustey.

Il n'a pas encore été décidé si les subventions accordées à L'Escale viendront de la commune ou de la Communauté de Communes.

Annabel Olhasque suggère de faire une demande de subvention à la communauté de communes de Mimizan.

Monsieur le Maire de Sainte Eulalie en Born indique que certaines associations de sa commune pourraient être intéressées par le projet de L'Escale de Born.

Madame le Maire de Saint Paul en Born souligne la conjugaison des énergies présentes au cœur de L'Escale du Born. Elle félicite le travail des bénévoles, rappelant que chacun doit amener sa pierre pour la construction du bien commun.

La présidente
Isabelle Wackenier-Brustis

Le secrétaire de séance
Patrick Baillard